



**ARRÊTÉ N° 2026 / BFRA - 04**

**fixant la composition du jury du concours externe et du concours interne  
pour le recrutement d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État  
au titre de l'année 2026**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST  
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST  
PRÉFET DU BAS-RHIN**

**Vu** le code général de la fonction publique, Partie Législative, Livre III : Recrutement ;

**Vu** la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** le décret n° 86-351 du 6 mars 1986 modifié, portant déconcentration en matière de gestion des personnels ;

**Vu** le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

**Vu** le décret n° 2018-1148 du 14 décembre 2018 modifiant le décret n° 91-393 du 25 avril 1991 portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État ;

**Vu** le décret n° 2023-1410 du 30 décembre 2023 portant statut particulier du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État

**Vu** le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière

**Vu** l'arrêté du 18 novembre 2025 fixant les modalités d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne pour le recrutement dans le grade d'agent d'exploitation principal des travaux publics de l'État ;

**Vu** l'arrêté du 16 janvier 2026 autorisant au titre de l'année 2026, l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 1er décembre 2025 portant délégation de signature à Jérôme Meyer, Directeur Interdépartemental des Routes Est ;

**Sur** proposition du directeur interdépartemental des routes Est ;

## ARRÊTE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le jury du concours externe et du concours interne pour le recrutement d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État au titre de l'année 2026 est composé comme suit :

- Mme Aurore JANIN, attaché principal des administrations de l'État, présidente du jury,
- M. Rémi VELLUET, Ingénieur en chef eaux, ponts et forêts, président adjoint du jury
- Mme Anne FAVIER, Ingénieur des travaux publics de l'État,
- M. Benoît RACADOT, technicien supérieur en chef du développement durable.

**Article 2** : Les personnes suivantes pourront être sollicitées par le jury à titre de concepteurs d'épreuves, de notateurs et/ou d'examinateurs pour les différentes épreuves du concours :

### Concepteurs d'épreuves :

- M. Bruno GUILLAUME, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Mickaël VIARD, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Fernand GUEBEL, inspecteur du permis de conduire de 1ère classe,
- Mme Sabrina GRANDJEAN, attaché des administrations de l'État,
- Mme Laetitia JOURDAN, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle,
- M. François WEBER, technicien supérieur en chef du développement durable,
- Mme Delphine BECKER, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Ruddy BERNADAT, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Benoît RACADOT, technicien supérieur en chef du développement durable.

### Correcteurs d'épreuves :

- M. Bruno GUILLAUME, technicien supérieur en chef du développement durable,
- Mme Gwenaëlle HIRTZIG, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure,
- M. Mickaël VIARD, technicien supérieur principal du développement durable,
- Mme Emilie CONRAUD, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure,
- Mme Magalie BINDER, attaché des administrations de l'Etat,
- Mme Virginie VOTION, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe normale,
- Mme Émilie COURTIOL, adjoint administratif principal de 2ème classe des administrations de l'Etat
- Mme Prisca BLANCHOT, adjoint administratif principal des administrations de l'Etat,
- M. Fernand GUEBEL, inspecteur du permis de conduire de 1ère classe,

- M. Thierry TRESSE, technicien supérieur en chef du développement durable,
- Mme Karine LAMBLIN, adjoint administratif principal de 2ème classe des administrations de l'Etat,
- Mme Lola VIDAL, stagiaire en alternance,
- Mme Pauline RAPIAU, agent contractuel,
- Mme Diane ROCK, attaché principal des administrations de l'Etat,
- Mme Sabrina GRANDJEAN, attaché des administrations de l'Etat,
- M. François TORCASO, attaché des administrations de l'Etat,
- Mme Pascale MICHEL, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure,
- Mme Laetitia JOURDAN, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle,

**Observateurs, examinateurs épreuves pratiques, examinateurs épreuves orales :**

- Mme Delphine BECKER, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Ruddy BERNADAT, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. François WEBER, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Benoît RACADOT, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Timothée FRITZSCH, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Benoît DARTEVEL, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Ludovic PATENOTTE, chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'Etat,
- M. Thierry WENTZINGER, chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'Etat,
- M. Bertrand JUSNEL, technicien supérieur principal du développement durable,
- M. Emmanuel FOURNET, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Franck ESMIEU, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat,
- Mme Sabine PERNOT, chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'Etat,
- M. Vincent VERRY, chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'Etat,
- M. Jérémy TOUTAIN, technicien supérieur principal du développement durable,
- M. James ESMILAIRE, chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'Etat,
- M. Julien CARTON, Ouvrier des parcs et ateliers, technicien niveau deux,
- Mme Catherine MOTSCH, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Guillaume ARTIS, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat,
- M. Pierre VIENNET, technicien supérieur principal du développement durable,
- M. Xavier MARCHAND, technicien supérieur en chef du développement durable,
- Mme Aurélie COMBEAU, attaché des administrations de l'Etat,
- M. Christophe TEJEDO, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines,
- M. Yannick SODOYER, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Bertrand CLAUDON, technicien supérieur en chef du développement durable.

**Article 3 :** Le directeur interdépartemental des routes Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nancy, le 21 JAN 22

Le Directeur Interdépartemental des Routes Est,



Jérôme MEYER